

Discours de M. le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse
Remise du rapport de la Mission d'étude en France sur la recherche
et l'enseignement des génocides et des crimes de masse

Collège de France

4 décembre 2018

10 min

Madame la ministre, chère Frédérique,

M. le recteur,

Monsieur l'Inspecteur général,

Mesdames et messieurs les membres de la mission,

Mesdames et messieurs les professeurs,

Mesdames et messieurs,

Je suis très honoré de recevoir **le rapport de la mission d'étude en France sur la recherche et l'enseignement des génocides** dans un lieu aussi prestigieux que le Collège de France que je tiens à remercier pour son accueil.

Je veux remercier **Vincent Duclert** qui a mené ce travail de longue haleine en compagnie d'une équipe de 65 chercheurs, de 14 nationalités différentes. Vous avez réalisé un travail considérable.

Malheureusement ai-je envie de dire car nous devons espérer ensemble que ce travail, par la compréhension qu'il nous donne du phénomène génocidaire et du crime de masse, puisse contribuer à **refermer ce triste XX^e siècle** qui s'est dramatiquement illustré en la matière.

Les deux termes mêmes de votre rapport « recherche » et « enseignement » sont des antidotes indispensables contre ces manifestations paroxysmiques de la violence.

- C'est par la compréhension fine de l'enchaînement des causes et des conséquences que nous pouvons mettre de la raison là où il y a des passions haineuses et mortelles.
- C'est par l'usage de notre raison critique nous pouvons mettre des mots justes là où il y a bien souvent silence et ressentiment.

Il n'existe pas d'enseignement digne de ce nom sans recherche et c'est parce que nous avons une recherche de qualité que nous avons un enseignement fondé scientifiquement qui porte nos valeurs, celle de progrès, celle de la science, celles que nous ont laissées les penseurs des Lumières.

S'il est un sujet difficile pour la recherche comme pour l'enseignement c'est bien celui des génocides et des crimes de masse car, la plupart du temps, l'énormité du crime, pousse ses acteurs à en dissimuler les preuves, à maquiller les textes et à nier leur responsabilité.

En 1944, à l'arrivée des Russes, le camp de Treblinka n'était plus qu'une clairière de cendres débarrassée de la machinerie d'extermination.

Quand Lanzmann, accompagné de sa caméra, se rend sur les lieux de la Shoah, il ne filme souvent que des étendues enneigées qui cachent des charniers.

A quoi tient notre connaissance du génocide arménien ? Des témoignages bien sûr avec toute la force et la fragilité de ces traces. Des archives aussi qui sont souvent difficiles d'interprétation et qui ne permettent pas toujours d'établir des responsabilités personnelles ou de quantifier le nombre de victimes.

Au Rwanda, la documentation sur le génocide est constituée, pour une bonne part, du travail d'enquête judiciaire avec tous les aléas d'une parole reconstituée après-coup.

C'est pourquoi il est si important d'avoir en la matière une politique d'archives et de mener à partir d'elles un travail scientifique d'historien pour contextualiser et distinguer auprès de nos élèves ce

qui relève de la mémoire et ce qui relève de l'histoire. Les souvenirs et les faits sont souvent proches ; ils ne se confondent pas toujours.

Nous devons la vérité historique aux victimes et à leurs enfants qui ont besoin de ce socle pour se reconstruire.

Nous la devons aussi à notre humanité. C'est précisément parce que nous refusons que de tels crimes soient oubliés, et plus encore impunis, que nous témoignons de notre foi résolu en la perfectibilité de l'homme.

Le courage de la vérité est la mesure de notre humanité.

En cela, votre travail est exemplaire car il établit une méthodologie claire de l'étude des génocides et des massacres.

Vous vous intéressez d'abord à la définition du génocide et vous le distinguez clairement du crime de masse. Cette catégorisation juridique, que vous établissez à l'aide de professionnels du droit, est fondamentale pour nommer des vérités, qui tout aussi horribles, n'en sont pas moins distinctes dans leur intention.

Cette précision apportée aux faits est notre probité face à des commanditaires et des tueurs qui ont sombré dans l'immoralité. Le sens de la nuance que nous mettons à qualifier les faits nous distingue de la barbarie qui s'abat sur des populations au nom de la race, au nom d'idées politiques, qui nie l'individualité et assigne dans une essence.

Notre esprit de discernement est la condition pour que le juste triomphe toujours de l'injustice.

Ainsi, au-delà des contextes historiques et nationaux, vous établissez des caractéristiques communes qui justifient la catégorie de crime contre l'humanité, le plus haut degré de transgression de l'humanité dans le droit international.

Et l'un des traits communs à ces massacres, vous le montrez bien, est leur minutieuse préparation idéologique. Un génocide ou un crime de masse n'arrivent jamais par hasard. Il est toujours minutieusement préparé par une conquête idéologique qui appelle le crime et inhibe le sens commun au profit de la haine et de la passion destructrice.

Les mots préparent le meurtre. La haine précède toujours le crime.

C'est la leçon de Primo Levi et de tous ceux qui ont écrit sur les camps. C'est le vertigineux témoignage rapporté par Jean Hatzfeld qui rend compte des craintes d'un chef tueur hutu qui *«ne voulait plus être minimisés (...) J'ai été élevé dans la peur, dit-il au journaliste, du retour des privilèges tutsis, des corvées gratuites et des agenouillements »*.

Ce seul témoignage dit la responsabilité qui repose sur les professeurs qui jour après jour, et je veux leur rendre hommage ici, instruisent nos enfants non pas avec des mots qui enferment, qui

dressent des barrières, mais des mots qui libèrent et qui font du respect d'autrui une vertu cardinale de notre société fraternelle.

Je veux donc vous remercier car **avec cette mission, vous avez fait entrer définitivement le crime de masse comme un sujet de recherche et d'enseignement.** C'est en effet un sujet social total qui traite aussi bien de l'histoire, de la géographie, de la géopolitique et des sciences politiques. C'est un sujet qui convoque des approches pluridisciplinaires et pose une question fondamentale, et si difficile : les ressorts de la violence extrême. Comment s'expliquer cette éclipse du sens moral chez certains hommes ? Comment peut-on s'expliquer l'abandon de tout sens moral ? La question est vaste et peut-être sans réponse.

Denis Crouzet, dans son œuvre magistrale, *Les guerriers de Dieu : la violence au temps des troubles de religion*, a montré combien il existait une anthropologie de la violence assénée selon des rites bien précis qui procurent à l'œuvre exterminatrice une terrifiante dimension eschatologique. Au cours de la Saint-Barthélemy, les catholiques n'ont pas tué les protestants sans y prendre garde. Comme au pays des mille collines plusieurs siècles plus tard, les hommes ont été méthodiquement découpés et jetés, là au fleuve, là à la fosse.

Dans votre rapport, vous n'ignorez rien de la profondeur historique de ces crimes aux caractéristiques si particuliers qui portent l'homme

du commun à la tête d'une gigantesque industrie de la mort. Cela nous renvoie bien évidemment à Hannah Arendt et à la banalité du mal, cela nous renvoie à nous-même et notre sens moral.

La question des victimes, la question des survivants ainsi que les rituels judiciaires et informels de reconstruction des sociétés déchirées par ces violences constituent des pages éclairantes de votre rapport. La mémoire des génocides et le triste corollaire des négationnismes sont autant de questions qui interrogent en profondeur la nature humaine.

À chaque fois que l'on est confronté à un témoignage d'un tueur ou d'une victime on est pris **d'une sorte vertige face à la profondeur et à l'étendu du mal**. Le génocide et le crime de masse nous renvoient à nous-même et, si l'on est de bonne foi, aux ressorts profonds de notre âme.

Une nouvelle fois, je veux vous remercier pour ce travail qui fera date car **il recense exhaustivement les approches et les perspectives des analyses sur les crimes de masse et les génocides**.

Pour toutes ces raisons, **j'invite le conseil supérieur des programmes à tenir compte de votre travail dans l'élaboration des programmes de terminale** qui restent encore à écrire.

Je retiens aussi de votre rapport l'idée d'un moment dans l'année scolaire dévolu à la recherche sur les sujets les plus divers dont celui

des génocides et des crimes de masse. Cela va parfaitement dans le sens de ce que nous voulons faire avec la création d'un grand oral en classe de terminale qui sera précédée d'une période de préparation personnelle.

Merci donc pour ce travail qui nous rappelle, une fois encore, l'idéal des Lumières : il n'est de grandeur de l'homme que dans l'exercice sans limite de sa raison, dans sa détermination aussi à sonder ses mystères et dans une volonté jamais prise en défaut de progrès de la nature humaine.

Votre travail va nous y aider et aider nos élèves.

Je vous remercie.